

**Synthèse
audition cour d'appel Bordeaux
du
8 mars 2018**

le collaborateur de l'avocat de ma mère

Je lui demandais de dire lui-même à la présidente la décision qu'il m'avait proposé de prendre quelques minutes avant sans même me demander qu'elle était mes intentions.

Il précisera en fin d'audience que cette affaire n'est pas une affaire d'argent...

L'avocate de B & X a affirmé avoir appelé l'avocat de ma mère pour savoir si l'audience était confirmée.

l'avocat de ma mère ne lui aurait pas répondu

J'avais demandé sans succès à le rencontrer bien avant cette audience pour évaluer l'opportunité de continuer l'appel.

Depuis plusieurs mois, ma mère ne réagissant plus négativement au fait qu'un autre que moi était son tuteur, je n'avais plus aucune raison de financer une nouvelle demande. Je n'ai été son tuteur que pour respecter SES VOLONTÉS.

J'ai dit avoir été profondément touché par les actes de La juge des Tutelles envers ma mère.

l'avocate de B & X a affirmé à la présidente : "je vous rassure ce qui s'est passé était tout à fait normal"

L'absence de l'avocat de ma mère s'est faite cruellement sentir quand son collaborateur a botté en touche : "je n'étais pas là".

Ma mère a été systématiquement traitée notamment par la Justice de tutelle (hors cour d'appel) comme un sac de billets de banque et/ou un sac de viande ...

Mais aussi notamment au sein des métiers ci-après certain(s) ont produit des fautes professionnelles lourdes... de conséquences:

- *notaires
- *mandataire de justices
- *médecins
- *infirmière
- *personnels d'encadrement maison de retraite publique
- ...

Madame La présidente a verbalisé :

Questions : quels mécanismes peuvent porter des êtres humains à agir ou penser comme des barbares ?

Monsieur LAMUR vous vous être parfaitement occupé de votre mère. Vous avez fait tout ce qu'il faut.

en se tournant vers Brigitte et Xavier

... C'est dommage pour votre mère

C'est un problème d'enfance non résolue

il faudrait une expertise psychiatrique

Vous comprenez la justice manque de moyens

Pour la Justice votre mère était une femme séquestrée ; une femme maltraitée

Questions : quels mécanismes et quelles complexités ont permis d'"entarter" la justice ?

En se tournant de nouveau vers moi,

B&X ont malgré tout continués à marteler leurs propos manipulateur et délétères me concernant

Quand j'ai pris la parole, j'ai répondu

qu'ils venait de nouveau "unilatéralement" de m'insulter...

qu'ils y avaient d'autres propos en amont des leurs...

que d'une certaine manière je les avais protégés...

Madame La Juge repris la parole

occupons-nous d'abord du bien-être de votre mère.

Il est écrit dans le jugement que je suis satisfait de l'intervention du tuteur

En marge d'une précédente audition à la cour d'appel, le chef de service de l'association mandataire qui détacha une tutrice auprès de ma mère me dit : "il ne faut pas en vouloir à la tutrice, elle avait des ordre."

Habituellement, c'est le mandant qui donne les ordres au mandataire.

J'ai de nouveau empêché en janvier 2018 que le tuteur nuise gravement à ma mère. Comme je l'ai fait remarquer à l'accueil de la maison de retraite, son grand bonheur dans sa chambre actuelle est de s'asseoir sur son fauteuil d'apprécier les couleurs du ciel, les formes des nuages et les couchers de soleil. Ce sont des choses qu'elle manque rarement de me dire quand JE VAIS LA VOIR.

Le tuteur règle systématiquement les très très faibles frais inhérents à ma mère concernant son appartement avec un délai de 2 mois par chèque à mon nom. Sur le dernier règlement il a poussé la provocation en postant le chèque deux mois après la date du chèque. Pourtant il a reçu le bon rib qui gère le compte sociétaire de ma mère. Mais il s'obstine à m'importuner en m'imposant notamment des opérations comptables supplémentaires.

Jalon

Pendant 18 ans, j'ai fait Le Job... seul

seul... oui... mais pas solitaire...

mais avec 18 ans de guerilla familiale initiée, soutenue et sécurisée depuis 20 ans par la guérilla villageoise

Pendant 11 ans, logeant aussi en région parisienne et en me déplaçant près de ma mère tout les 15 jours, j'ai répondu aux besoins qu'elle m'exprimait.

Puis en 2011, quand j'ai compris qu'elle ne pouvait plus du tout vivre seule... comme j'étais devenu, hormis un couple de cousins "globe-trotter", son seul "contact familial"... je suis revenu vivre dans notre bâtisse à "plein temps".

Je continue et j'envisage de continuer à soutenir ma mère dans sa nouvelle demeure.

Dans son nouvel environnement, j'ai constaté que l'on s'occupe très bien d'elle d'une manière générale et notamment mieux sur le plan psychologique et médical

Dans ce lieu elle est traité comme un être humain par les intervenants autour d'elle. Elle le verbalise.

même si à chaque visite ou appel téléphonique elle me dit aussi : "c'est demain que je rentre chez moi ?"

Certains des paramètres de vie de ma mère puis les conditions de sa prise en charge par la médecine, par la justice et les conditions de son transfert sont à mes yeux inacceptables. Je les évalue comme "parmi" les causes fondamentales de son déclin.